

2022-03

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR Prefecture

046-214600603-2022-04-08-0020-03-01
Reçu le 12/04/2022
Publié le 12/04/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022

Convocation le 01 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi huit avril, à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

Étaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

Était excusé :

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS.

BUDGET PRIMITIF 2022

Sous la Présidence de Monsieur Mathieu MOLINIE, Maire, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2021 comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses: 576 988.88 €	Dépenses : 366 778.05 €
	+ 0.00 € en déficit reporté
Recettes: 271 879.05 €	+ <u>687.00€</u> de restes à réaliser
+ <u>305 109.83 €</u> en résultat reporté	367 465.05 €
576 988.88€	
	Recettes : 340 843.99 €
	+ <u>26 621.06 €</u> solde exécution positif
	367 465.05 € report

POUR: 11
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 8 Avril 2022
Le Maire, Mathieu MOLINIE

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 12/04/2022
Le Maire, Mathieu MOLINIE

